

DÉLIBÉRATION COMMUNE DE BAGES

Séance du 25 septembre 2023

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : DEL2023-078

Séisme au Maroc : Attribution d'une subvention exceptionnelle à MEAE (FACECO) pour venir en aide aux populations marocaines

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAGES, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses délibérations, en session ordinaire, sous la Présidence de Mme CABRERA Marie, Maire.

Date de la convocation : le 13/09/2023

Étaient présents :

Marie CABRERA	Marie-Antoinette TAULERE	Marie-Claire NATIVEL
Christine AURICHE	Pierre CAMPA	Patrice AYBAR
Georges GUARDIA	Jean-Marie GUILLOY	Ludovic ROBERT
Corine BORDES	Chantal BORNAREL	
Bernard CONTON	Vincenzo ROMANO	
Marjorie POHYLSKI	Elizabeth MOLINA	
Adrien MOGLIA	Sylvain GARCIA	
Anaïs CAZORLA	Louis REVARDY	
Olivier BATLLE	Robert STEFAN	

Étaient représentés :

Kadi BEN ABDESLEM	a donné pouvoir à	Marie CABRERA
Emmanuel LEHMANN	a donné pouvoir à	Bernard CONTON
Elodie FERNANDEZ	a donné pouvoir à	Adrien MOGLIA
Nelly MARTINEAU	a donné pouvoir à	Anaïs CAZORLA
Jennifer FERNANDES	a donné pouvoir à	Olivier BATLLE
Jean LOPEZ	a donné pouvoir à	Jean-Marie GUILLOY

Était absent : /

Secrétaire de séance : Mme AURICHE Christine est désignée Secrétaire de séance.

<u>Nombre de membres présents</u> :	21	<u>Nombre de procurations</u> :	6	<u>Nombre d'absent</u> :	0	<u>Nombre de votants</u> :	27
-------------------------------------	----	---------------------------------	---	--------------------------	---	----------------------------	----

Madame le Maire expose que :

Un séisme de magnitude 7 a frappé les communes et douars au Maroc dans la nuit du 8 au 9 septembre 2023, soit 42 localités situées dans les provinces d'Al Haouz, Chichaoua et Taroudant.

Pour soutenir les populations touchées par cette catastrophe, le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) via son Centre de crise et de soutien a mobilisé, à la demande du Ministre, le fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO).

Les (FACECO) :
066-216600114-20230925-DEL2023-078-DE
Date de télétransmission : 26/09/2023
Date de réception préfecture : 26/09/2023

.../...

.../...

Les dons versés à ce fonds permettront de soutenir la réponse d'urgence mise en œuvre par des ONG françaises et internationales déjà présentes et actives dans les zones sinistrées, en appui aux autorités marocaines.

Madame le Maire propose l'attribution exceptionnelle d'un montant de 1000 euros qui sera versée auprès de la Direction Spécialisée des Finances Publiques pour l'Étranger (DGO DSB SEGPS) via la Banque de France.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

POUR : 26 : Mme CABRERA M. + procuration M. BEN ABDESLEM K., Mme AURICHE C., M. GUARDIA G., Mme BORDES C., M. CONTON B. + procuration M. LEHMANN E., Mme POHYLSKI M., M. MOGLIA A. + procuration de Mme FERNANDEZ E., Mme CAZORLA A. + procuration de Mme MARTINEAU N., M. BATLLE O. + procuration Mme FERNANDES J., M. CAMPA P., M. GUILLOY J.M. + procuration de M. LOPEZ J., Mme BORNAREL C., M. ROMANO V., Mme MOLINA E., M. GARCIA S., M. REVARDY L., M. STEFAN R., Mme NATIVEL M.C., M. AYBAR P., M. ROBERT L.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1 : Mme TAULERE M.A.

- **D'ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle d'un montant de 1000 (mille) euros au profit du Maroc auprès de la Direction Spécialisée des Finances Publiques pour l'Étranger (DGO DSB SEGPS) via la Banque de France ;
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à finaliser le présent dossier en lien avec le Trésorier et à signer tout acte ou document à intervenir concernant la mise en œuvre de la présente délibération dont les courriers ou conventions nécessaires au versement de cette subvention exceptionnelle.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN MAIRIE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Secrétaire de séance,



Pour copie conforme,
Le Maire,



Marie CABRERA

Accusé de réception en préfecture
066-216600114-20230925-DEL2023-078-DE
Date de télétransmission : 26/09/2023
Date de réception préfecture : 26/09/2023